



Semaine Voile MORBIHAN 2019

du dimanche 26 mai au dimanche 2 juin
ou du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin

Naviguer en baie de Quiberon, remonter le Blavet vers Lorient et Port-Louis, laisser filer le long de la Côte des Mégalithes, voir Groix (et sa croix...) mais surtout se prendre une pinte chez Ti Beudeff, prendre l'air de Belle-Île à Sauzon et attendre les copains à Houat :

Tout ceci pourrait être le programme d'un prologue en mer de quatre jours...

Puis, dès le mercredi soir, ce sera la montée en puissance de "la Semaine du Golfe du Morbihan" pour sa 10ème édition : grand évènement maritime créé en 2001, elle rassemble des bateaux "de caractère" de toutes tailles et elle invite tous les autres bateaux qui le souhaitent à s'y joindre pour naviguer au milieu des centaines d'îles du golfe (dont ceux de la catégorie "plaisance moderne" que loue le CIHM et qui seront donc tous inscrits).

De nombreux évènements nautiques, festifs, culturels, folkloriques, de découverte patrimoniale, etc... se répartissent sur l'ensemble du Golfe ; l'invité d'honneur sera le "SHTANDART", réplique de la frégate du tsar Pierre 1er le Grand !... Que dire de plus, sinon de vous inviter à parcourir le site dédié :

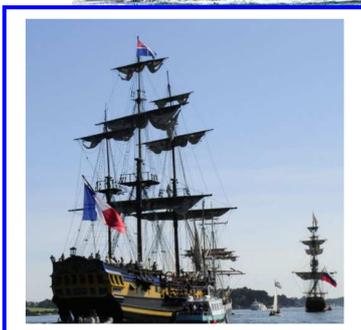
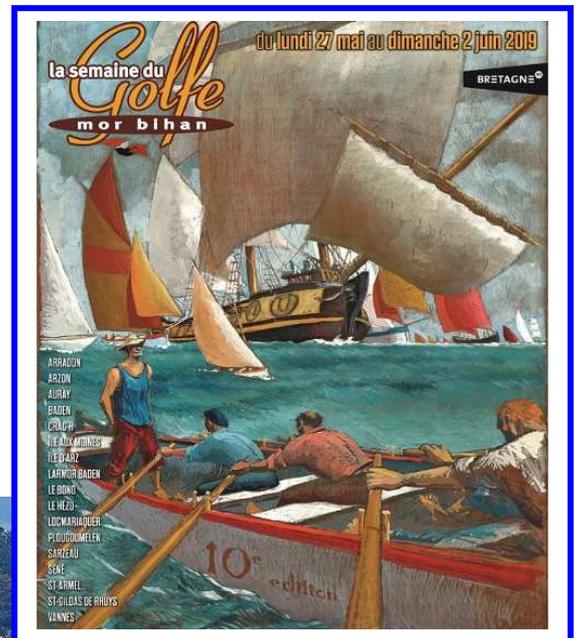
<https://www.semainedugolfe.com/>

Les skippers du CIHM auront à cœur de proposer aux équipages des programmes qui laisseront chaque participant rêveur pendant encore de longues journées après leur retour "en terre"...

Les trois bateaux pourront se retrouver en soirée si les programmes de navigation le permettent et ils se regrouperont à Vannes le samedi en soirée.

Deux formules sont proposées :

- * la longue de "8 jours", avec un bateau et 6 places ;
- * la moins longue, pas vraiment courte, de "4 jours", avec deux bateaux de 7 places chacun.





Semaine Voile MORBIHAN 2019

du dimanche 26 mai au dimanche 2 juin
ou du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin

ORGANISATEUR :

Michel LÉVÊQUE : 06 82 69 73 40 " lve.michel@wanadoo.fr " 44 rue des Apalois La Palud 38530 CHAPAREILLAN

SKIPPER :

Denis RICHARD : 06 61 70 77 84 " captaindenis@free.fr "

Franck HERNANDEZ : 06 80 21 44 01 " f95.hernandez@gmail.com "

Michel LÉVÊQUE : 06 82 69 73 40 " lve.michel@wanadoo.fr "

VOILIERS :

OCÉANIS 38 nommé "HINATEA" 8 places (6 couchettes + 2 dans carré).

SUN ODYSSEÉ 35 DL nommé "MACAREUX" 8 places 8 places (6 couchettes + 2 dans carré).

FEELING 39 DI nommé "PAPILLON" 8 places 8 places (6 couchettes + 2 dans carré).

LIEU :

Embarquement : LE CROUESTY (le Port), le dimanche 26/05, possible dès le samedi 25/05 en soirée (formule "8 jours")
ou le jeudi 30/05, possible dès le mercredi 29/05 en soirée (formule "4 jours").

Débarquement : LE CROUESTY (le Port), le dimanche soir 02/06, possible le lundi 03/06 en début de matinée.

TRANSPORT :

Co-voiturage ou train (à discrétion et à la charge des participants).

LES INDISPENSABLES :

à mettre dans des sacs, si possible étanches (valises interdites)

- * chaussures bateau ou des tennis, (si possible des bottes voile) ;
- * équipement de pluie : ciré (veste et pantalon) de bateau (prêt possible) ou veste de quart ;
- * si possible, perso : gilet de sauvetage vérifié et double longe (les bateaux en sont cependant équipés) ;
- * duvet, vêtements demi-saison "en mer" (gants, pulls, bonnet, polaire, écharpe) ;
- * "accessoires de mode" estivaux (bob, maillot de bain, serviette) ;
- * lunettes de soleil, crème solaire, chapeau, casquette, lampe de poche/frontale ;
- * trousse de toilette, médicaments (anti-mal de mer...) ;
- * bonne humeur, bon pied, bon œil (les bateaux n'en sont pas équipés...).

LE BUDGET :

NB : document comptable à disposition sur demande pour qui souhaite être informé du détail de la composition du prix du séjour.

- le prix comprend : la location du bateau et toutes les assurances, les frais d'organisation, le gaz et le ménage du bateau.
- le prix ne comprend pas : l'avitaillement pour la durée des navigations, les taxes de port, le gazole (ces dépenses étant mutualisées par chaque équipage ; compter environ 20 euros par jour et par personne), les dépenses personnelles, dont les éventuelles entrées à des événements spécifiques proposés dans le cadre de "la Semaine du Golfe du Morbihan"
- et quoi, encore ?...

*** pour la formule "8 jours" : 390 euros**

*** pour la formule "4 jours" : 260 euros**

INSCRIPTION :

- envoi par courrier postal à l'organisateur, du **bulletin d'inscription ci-joint** dûment rempli, accompagné d'un chèque à l'ordre du CIHM, correspondant à la formule choisie ("8 jours" ou "4 jours")
- cotisation du CIHM 2019 obligatoire ; numéro d'adhérent requis ; pas de carte "Découverte" pour ces sorties ; inscriptions validées par les skippers en fonction de plusieurs paramètres, dont les compétences nécessaires au bon déroulement et à la sécurité des navigations, à la fréquence des participations antérieures, etc...
- liste d'attente ouverte au-delà de 6 personnes pour la formule "8 jours"
et au-delà de 14 participants pour la formule "4 jours".

RÉUNION de PRÉPARATION :

- aura lieu une dizaine de jours avant le départ, à la salle de réunion du CIHM au 15 rue Gay Lussac 75005 PARIS
- présence ou représentation obligatoire.

**NB : l'organisateur, les skippers, les membres du Bureau CIHM-Voile sont des bénévoles ; ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels ; merci de votre compréhension !...
Rappel : chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (RC et Indiv-Accident)**



Semaine Voile MORBIHAN 2019

du dimanche 26 mai au dimanche 2 juin
ou du jeudi 30 mai au dimanche 2 juin

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR : formule "8 jours" ou formule "4 jours"

ADHESION CIHM : votre numéro d'Adhérent 2019 :

ASSURANCE :

Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité à laquelle je m'inscris par :

Nom et coordonnées de l'assureur :

Référence du contrat souscrit :

ASSISTANCE : (type "Mondial Assistance ; IMA, etc... ; attention : la prestation d'assistance qui est liée à une Carte Bancaire n'est opérante que si vous avez payé votre activité par ce moyen de paiement, ce qui n'est pas le cas du paiement par chèque demandé par le CIHM-Voile)

Nom et coordonnées de l'assisteur :

NIVEAU VOILE :

Skipper Équipier expérimenté Équipier Notions Sans expérience

TRANSPORT :

Covoiturage Train

Si voiture perso : Nombre de places total :

Heure et lieu de départ :

CIRÉS :

Oui, j'ai un ciré.

Je peux prêter un ciré Oui Non

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

En envoyant son bulletin, accompagné du chèque correspondant, le participant accepte les règles de fonctionnement de l'activité (notifiées dans la charte CIHM-Voile publiée sur le site de l'association) ainsi que les conditions particulières décrites ci-dessous :

- **Annulation du fait du participant :** Les frais d'annulation s'établissent comme suit :
 - à plus de 2 mois du départ : 15 €.
 - à moins de 2 mois et plus de 1 mois du départ : 50% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
 - à moins de 1 mois du départ : 100% de l'inscription ou 15 € si un remplaçant est trouvé (et validé).
- **Annulation du fait de l'organisation**
Si les conditions météo sont mauvaises, la location des bateaux est maintenue, la sortie n'est pas annulée et les participants restent au port, le cas échéant (organisation de manœuvres de port, formation sécurité, navigation,...).
- **Caution :**
 - chaque membre de l'équipage d'un bateau est solidaire de la caution versée par CIHM, couvrant l'ensemble des avaries. (le CIHM limite le risque financier à 15% de la caution en souscrivant une assurance de rachat de franchise).
 - les pertes et/ou casses de matériels sont à la charge de l'équipage.
- **Nettoyage du bateau :**
 - suivant les contrats, le nettoyage du bateau est, soit offert par le loueur (rare !...), soit compris dans le budget de la sortie ; dans tous les cas, cela ne dispense pas de le rendre correctement rangé et avec un minimum de propreté (toilettes, cuisine)...

PARTICIPANT :

Nom et prénom :

tél-mobile :

Adresse domicile :

Adresse e-mail :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT :

Nom et prénom :

tél-mobile :

Adresse e-mail :

VALIDATION ET ENVOI INSCRIPTION À L'ORGANISATEUR :

N'oubliez pas d'avoir bien répondu partout, partout... et d'avoir joint le chèque correspondant ; et hop, à la BâL...

Mention : " lu et approuvé ", date du jour et signature :

NB : l'organisateur doit confirmer votre participation à la sortie dans un délai de 10 jours ; si vous n'avez pas de confirmation dans ce délai, merci de le prévenir.